



## FORMATION

### « SE METTRE EN CONFORMITE AVEC LE REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES »

L'évolution de la réglementation sur la protection des données personnelles doit amener chacun à mettre à jour ses connaissances dans ce domaine et à veiller que l'ensemble des acteurs de l'entreprise soit également sensibilisé sur ce sujet.

#### **Objectifs de la formation**

L'action de formation a pour objectif d'actualiser leurs connaissances sur la réglementation de la protection des données personnelles notamment sur : les évolutions apportées par le « Nouveau règlement général européen sur les données personnelles ».

Cette actualisation leur permettra d'analyser les écarts entre les obligations légales et la pratique, les risques et de mettre en place les mesures correctives

#### **Prérequis**

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée le bénéficiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant d'entrer en formation, les pré-requis suivants :

- Maîtriser des outils bureautiques et de l'environnement Windows
- Être autonome sur Internet et ZOOM

#### **Accessibilité**

- Lors de l'inscription il est communiqué au stagiaire le nom du référent de l'organisme de formation pour l'accueil des personnes en situation de handicap et il est invité à répondre à un questionnaire qui permettra d'adapter les modalités d'apprentissage en cas de besoin.

#### **Durée**

La durée prévue est estimée à 7 heures.  
Elle se déroule en visioconférence.

#### **Délai d'accès :**

Les dates sont définies en accord entre l'entreprise et l'organisme de formation.

#### **Tarif**

Le coût de la formation est de 390 € HT/stagiaire.

#### **Modalités pédagogiques :**

Les notions théoriques sont rappelées par un exposé du formateur et enrichies par les partages d'expérience des apprenants

Des études de cas à partir de documents internes sont organisées pour chaque apprenant et font l'objet d'un débriefing collectif avec le formateur

#### **Modalités d'évaluation**

- Quizz d'évaluation et suivi des travaux individuels tout au long de la formation
- Devoir de fin de formation

#### **Sanction de la formation**

- Attestation de formation

100 % des participants ont obtenu une attestation de formation